

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Comité syndical du 11 février 2026

Date de convocation : 27 janvier 2026

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CHÂTEAUROUX MÉTROPOLE			
ARDENTES	Titulaire	Gilles CARANTON	Excusé
	Suppléant	Jacky PINCHAULT	Présent
ARTHON	Titulaire	Pascale BAVOUZET	Absente
	Suppléante	Nathalie JAMET	Absente
CHÂTEAUROUX	Titulaire	Gil AVÉROUS	Excusé
	Suppléant	Stéphane ZECCHI	Excusé
CHÂTEAUROUX	Titulaire	Tony IMBERT	Excusé
	Suppléant	Denis MÉRIGOT	Présent
CHÂTEAUROUX	Titulaire	Michel GEORJON	Excusé
	Suppléant	Roland VRILLON	Excusé
CHÂTEAUROUX	Titulaire	Chantal MONJOINT	Excusée
	Suppléante	Catherine RUET	Présente
CHÂTEAUROUX	Titulaire	Catherine DUPONT	Présente
	Suppléant	Dominique TOURRÈS	
COINGS	Titulaire	Martine LACOTTE	Absente
	Suppléante	Emmanuelle RENAUDAT-GABLIN	Absente
DÉOLS	Titulaire	Luc DELLA-VALLE	Présent
	Suppléant	Frédéric PAILLOUX	
DIORS	Titulaire	Christian BARON	Présent
	Suppléant	Philippe DEVAULT	
ÉTRECHET	Titulaire	Jean PINIER	Présent
	Suppléante	Évelyne PETIOT	
JEU-LES-BOIS	Titulaire	Jacques BREUILLAUD	Présent
	Suppléante	Annabelle LELONG	
LE POINÇONNET	Titulaire	Jean-Michel FORT	Présent
	Suppléante	Frédéric CAGNATO	
LUANT	Titulaire	Bernard AUJEAN	Absent
	Suppléant	Stéphane PETIT	Absent
MÂRON	Titulaire	Éric FRESNEAU	Absent
	Suppléante	Agnès PERROT	Absente
MONTIERCHAUME	Titulaire	Christine RENAUDET	Présente
	Suppléant	Patrick DAVID	
SAINT-MAUR	Titulaire	Ludovic RÉAU	Absent
	Suppléant	Éric BERGOUGNAN	Absent
SASSIERGES-SAINT-GERMAIN	Titulaire	Marc BLANCHET	Absent
	Suppléant	Renaud CARBONNE	Absent

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL DE L'INDRE BRENNE			
ARGY	Titulaire	Bernadette VILLEMONT	Présente
	Suppléant	Patrick BOURBON	
BUZANÇAIS	Titulaire	Nicolas THOMAS	Présent
	Suppléant	Régis BLANCHET	
CHÉZELLES	Titulaire	Philippe YVON	Présent
	Suppléant	Olivier PONROY	
LA CHAPELLE ORTHEMALE	Titulaire	Bernard HUARD DE VERNEUIL	Présent
	Suppléant	Christophe MORIN	
MÉOBEQ	Titulaire	Dany BADET	Excusé
	Suppléante	Chantale VILLIÈRE	Excusée
NEUILLAY-LES-BOIS	Titulaire	Patrice BOIRON	Excusé
	Suppléante	Françoise GUILLAUME	Présente
NIHERNE	Titulaire	Bruno MARDELLE	Présent
	Suppléante	Séverine GAGNERON	
SAINT-GENOU	Titulaire	Patrice PERRAT	Excusé
	Suppléante	Martine BOPPER	Présente
SAINT-LACTENCIN	Titulaire	Sylvie OBOUH-FÉGUÉ	Présente
	Suppléante	Séverine CHAUVIN	
SOUGÉ	Titulaire	Claude NIVET	Présent
	Suppléant	Dominique PERROT	
VENDOEUVRES	Titulaire	Christophe VANDAELE	Présent
	Suppléante	Caroline MARCOU	
VILLEDIEU-SUR-INDRE	Titulaire	Xavier ELBAZ	Présent
	Suppléante	Claudine LARDEAU	

CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX		
ARDENTES	Nolwenn FORTUIT	Absente
BUZANÇAIS	Frédérique MÉRIAudeau	Excusée
BUZANÇAIS	Régis BLANCHET	Présent
CHÂTEAUROUX 2	Jean-Yves HUGON	Absent
LEVROUX	Nadine BELLUROT	Absente
LEVROUX	Philippe MÉTIVIER	Absent
SAINT-GAULTIER	Lydie LACOU	Absente

Membres en exercice	37
Membres présents	22
Pouvoirs	3
Dany BADET donne pouvoir à Christophe VANDAELE	1
Michel GEORJON donne pouvoir à Denis MERIGOT	1
Frédérique MERIAUDEAU donne pouvoir à Régis BLANCHET	1
Nombre total de votes comptabilisés	25

INVITÉS (ÉES)		
Caroline GAULTIER-PERRAT	Communauté de Communes Val de l'Indre Brenne	Absente
Halima FERRARESE	Commune de Saint-Lactencin	Présente
Johann NIVET	Commune de Niherne	Présent
Alexis CHOUTET	Communauté d'Agglomération Châteauroux Métropole	Absent
Corinne HUILLET	Communauté d'Agglomération Châteauroux Métropole	Présente
Philippe GUILLOT	Conseil de Développement Castelroussin Val de l'Indre	Présent
Mathilde FOUCHET	Conseil régional Centre-Val de Loire	Excusée
Dominique BOUÉ	Conseil régional Centre-Val de Loire	Excusé
Corine JOUHANNEAU	Conseil régional Centre-Val de Loire	Excusée
Emilie PIETU	Conseil régional Centre-Val de Loire	Présente
Christophe AUFRÈRE	Pays Castelroussin Val de l'Indre	Présent
Valérie DEVINEAU	Pays Castelroussin Val de l'Indre	Présente
Élodie JOLIVEAU-VALLÉE	Pays Castelroussin Val de l'Indre	Présente
Thibault MOURIER	Pays Castelroussin Val de l'Indre	Présent
Clara CHANZY	Pays Castelroussin Val de l'Indre	Excusée
Marielle BERKOVICZ	Pays Castelroussin Val de l'Indre	Présente

L'ordre du jour était le suivant :

- Point n° 1 : Désignation du secrétaire de séance ;
- Point n° 2 : Approbation du procès-verbal du Comité syndical du 3 décembre 2025 ;
- Point n° 3 : Approbation du compte financier unique (CFU) 2025 ;
- Point n° 4 : Approbation de l'affectation des résultats 2025 ;
- Point n° 5 : Approbation du budget primitif 2026 ;
- Point n° 6 : Nomenclature comptable M57 : mise en place de la fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement ;
- Point n° 7 : Approbation du plan de financement du projet d'alternative complémentaire à l'aide alimentaire porté par le Pays Castelroussin Val de l'Indre ;
- Point n° 8 : Approbation du plan de financement de l'opération collective pour la restauration de mares à l'échelle du Pays Castelroussin Val de l'Indre (A vos mares, prêts, restaurez !) ;
- Point n° 9 : Validation de la convention annuelle avec le Comité Départemental de Randonnée Pédestre ;
- Point n° 10 : Proposition de communication du Pays Castelroussin Val de l'Indre destinée aux élus et futurs membres du Comité Syndical en 2026 ;
- Point n° 11 : Agenda suite aux élections municipales 2026 ;
- Point n° 12 : Questions diverses ;
- Point n° 13 : Restitution de l'étude sur les pollutions lumineuses menées sur le territoire par le CEREMA.

Le secrétaire de séance,
Vice-Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Nicolas THOMAS

Le Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Luc DELLA-VALLE

DÉLIBÉRATION

Comité syndical du 11 février 2026

Le Comité Syndical s'est réuni en l'an deux mil vingt-six, le mercredi 11 février 2026 à 17 heures à NIHERNE sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE, après avoir été légalement convoqué le 27 janvier deux mil vingt-six. Était présente ou avait donné pouvoir la majorité des membres en exercice.

Présents : 22 membres présents votants plus 3 pouvoirs, des 37 membres en exercice :

Christian BARON, Martine BOPPER (suppléante de Patrice PERRAT), Régis BLANCHET (pouvoir de Frédérique MERIAUDEAU), Jacques BREUILLAUD, Luc DELLA-VALLE, Catherine DUPONT, Xavier ELBAZ, Jean-Michel FORT, Françoise GUILLAUME (suppléante de Patrice BOIRON), Bernard HUARD DE VERNEUIL, Bruno MARDELLE, Denis MERIGOT (pouvoir de Michel GEORJON et suppléant de Tony IMBERT), Claude NIVET, Sylvie OBOUH-FEGUÉ, Jacky PINCHAULT (suppléant de Gilles CARANTON), Jean PINIER, Christine RENAUDET, Catherine RUET (suppléante de Chantal MONJOINT), Nicolas THOMAS, Christophe VANDAELE (pouvoir de Dany BADET), Bernadette VILLEMONT, Philippe YVON

Excusés : Gil AVÉROUS (et son suppléant Stéphane ZECCHI), Dany BADET (et sa suppléante Chantale VILLIÈRE), Patrice BOIRON, Gilles CARANTON, Michel GEORJON (et son suppléant Rolland VRILLON), Tony IMBERT, Chantal MONJOINT, Frédérique MERIAUDEAU, Patrice PERRAT

Absents : Bernard AUJEAN (et son suppléant Stéphane PETIT), Pascale BAVOUZET (et sa suppléante Nathalie JAMET), Nadine BELLUROT, Marc BLANCHET (et son suppléant Renaud CARBONNE), Nolwen FORTUIT, Eric FRESNEAU (et sa suppléante Agnès PERROT), Jean-Yves HUGON, Martine LACOTTE (et sa suppléante Emmanuelle RENAUDAT-GABLIN), Lydie LACOU, Philippe METIVIER, Ludovic REAU (et son suppléant Eric BERGOUGNAN)

Approbation du procès-verbal du Comité Syndical du 3 décembre 2025

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre, à l'unanimité,
- APPROUVE et ADOPTE le procès-verbal du Comité Syndical du 3 décembre 2025.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
Vice-Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Nicolas THOMAS

Le Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Luc DELLA-VALLE

DÉLIBÉRATION

Comité syndical du 11 février 2026

Le Comité Syndical s'est réuni en l'an deux mil vingt-six, le mercredi 11 février 2026 à 17 heures à NIHERNE sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE, après avoir été légalement convoqué le 27 janvier deux mil vingt-six. Était présente ou avait donné pouvoir la majorité des membres en exercice.

Présents : 22 membres présents votants plus 3 pouvoirs, des 37 membres en exercice :
Christian BARON, Martine BOPPER (suppléante de Patrice PERRAT), Régis BLANCHET (pouvoir de Frédérique MERIAUDEAU), Jacques BREUILLAUD, Luc DELLA-VALLE, Catherine DUPONT, Xavier ELBAZ, Jean-Michel FORT, Françoise GUILLAUME (suppléante de Patrice BOIRON), Bernard HUARD DE VERNEUIL, Bruno MARDELLE, Denis MERIGOT (pouvoir de Michel GEORJON et suppléant de Tony IMBERT), Claude NIVET, Sylvie OBOUH-FEGUÉ, Jacky PINCHAULT (suppléant de Gilles CARANTON), Jean PINIER, Christine RENAUDET, Catherine RUET (suppléante de Chantal MONJOINT), Nicolas THOMAS, Christophe VANDAELE (pouvoir de Dany BADET), Bernadette VILLEMONT, Philippe YVON

Excusés : Gil AVÉROUS (et son suppléant Stéphane ZECCHI), Dany BADET (et sa suppléante Chantale VILLIÈRE), Patrice BOIRON, Gilles CARANTON, Michel GEORJON (et son suppléant Rolland VRILLON), Tony IMBERT, Chantal MONJOINT, Frédérique MERIAUDEAU, Patrice PERRAT

Absents : Bernard AUJEAN (et son suppléant Stéphane PETIT), Pascale BAVOUZET (et sa suppléante Nathalie JAMET), Nadine BELLUROT, Marc BLANCHET (et son suppléant Renaud CARBONNE), Nolwen FORTUIT, Eric FRESNEAU (et sa suppléante Agnès PERROT), Jean-Yves HUGON, Martine LACOTTE (et sa suppléante Emmanuelle RENAUDAT-GABLIN), Lydie LACOU, Philippe METIVIER, Ludovic REAU (et son suppléant Eric BERGOUGNAN)

Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2025

Sous la présidence de Monsieur Nicolas THOMAS en qualité de 1^{er} Vice-Président, Monsieur Luc DELLA-VALLE étant sorti de séance, les membres du Comité Syndical examinent le compte financier unique (CFU) 2025 :

	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	808 348,43	103 568,58	911 917,01
Titres de recettes émis (b)	691 764,04	35 760,57	727 524,61
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	691 764,04	35 760,57	727 524,61
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	808 348,43	103 568,58	911 917,01
Mandats émis (f)	657 886,99	9 518,84	667 405,83
Annulations de mandats (g)			
Dépenses nettes (h = f - g)	657 886,99	9 518,84	667 405,83
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	33 877,05	26 241,75	60 118,78
(h - d) Déficit			

Depuis 2025 le Pays Castelroussin Val de l'Indre est dans l'obligation de présenter une annexe sur l'«Impact du budget pour la transition écologique» (budget vert). Cette disposition concerne uniquement les dépenses d'investissement, et pour le Pays Castelroussin Val de l'Indre, les comptes 2031 «Frais d'études», 2051 «concessions et droits similaires» et 21838 «autres matériels informatiques».

Les dépenses d'investissement concernées sont classées en fonction de leur impact pour la transition écologique selon les axes suivants :

- Axe 1 – atténuation du changement climatique et Axe 6 – préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles :

Comptes 2031 «Frais d'études»	Total des dépenses mandatées	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
Indre Nature - Carte de sensibilité à la pollution lumineuse	1 320.00 €	1 320.00 €			
CEREMA (phase 1) - Cartographie des points de conflits à la pollution lumineuse	5 400.00 €	5 400,00 €			
	6 720.00 €				

- Axe 1 – atténuation du changement climatique et Axe 6 – préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles :

Comptes 21838 «autres matériels informatiques»	Total des dépenses mandatées	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
AUCHAN - Ordinateur MB - ASUS N3704YA-BX148W	679,99 €			679,99 €	
AUCHAN - Ecran ordinateur MB Samsung LS27C310AUXEN	139,99 €			139,99 €	
AUCHAN - Ordinateur EJV - ASUS S1502YA-NJ591W	599,99 €			599,99 €	
	1 419,97 €				

Comptes 2051 «concessions et droits similaires»	Total des dépenses mandatées	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
Viaduc -Réservation nom de domaine : Pays Castelroussin Val de l'Indre - Engagement 5 ans	644,40 €			644,40 €	
Auchan - Microsoft office 2019 - Home Stud P8	149,00 €			149,00 €	
Verifone - Payment BV DBA 2CHECKOUT - Antivirus BITDEFENDER GRAVITY ZONE business Sécurité	585,47 €			585,47 €	
	1 378,87 €				

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre, à l'unanimité,

- APPROUVE et ADOPTE le Compte Financier Unique (CFU) 2025
- APPROUVE et ADOPTE l'annexe portant sur l'« impact du budget pour la transition écologique » (budget vert), axe 1 « atténuation du changement climatique » et axe 6 « préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles ». Cette disposition concerne uniquement les dépenses d'investissement, et pour le Pays Castelroussin Val de l'Indre, les comptes 2031 « Frais d'études », 2051 « concessions et droits similaires » et 21838 « autres matériels informatiques ».

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
Vice-Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Nicolas THOMAS

Le Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Luc DELLA-VALLE

DÉLIBÉRATION

Comité syndical du 11 février 2026

Le Comité Syndical s'est réuni en l'an deux mil vingt-six, le mercredi 11 février 2026 à 17 heures à NIHERNE sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE, après avoir été légalement convoqué le 27 janvier deux mil vingt-six. Était présente ou avait donné pouvoir la majorité des membres en exercice.

Présents : 22 membres présents votants plus 3 pouvoirs, des 37 membres en exercice :

Christian BARON, Martine BOPPER (suppléante de Patrice PERRAT), Régis BLANCHET (pouvoir de Frédérique MERIAUDEAU), Jacques BREUILLAUD, Luc DELLA-VALLE, Catherine DUPONT, Xavier ELBAZ, Jean-Michel FORT, Françoise GUILLAUME (suppléante de Patrice BOIRON), Bernard HUARD DE VERNEUIL, Bruno MARDELLE, Denis MERIGOT (pouvoir de Michel GEORJON et suppléant de Tony IMBERT), Claude NIVET, Sylvie OBOUH-FEGUÉ, Jacky PINCHAULT (suppléant de Gilles CARANTON), Jean PINIER, Christine RENAUDET, Catherine RUET (suppléante de Chantal MONJOINT), Nicolas THOMAS, Christophe VANDAELE (pouvoir de Dany BADET), Bernadette VILLEMONT, Philippe YVON

Excusés : Gil AVÉROUS (et son suppléant Stéphane ZECCHI), Dany BADET (et sa suppléante Chantale VILLIÈRE), Patrice BOIRON, Gilles CARANTON, Michel GEORJON (et son suppléant Rolland VRILLON), Tony IMBERT, Chantal MONJOINT, Frédérique MERIAUDEAU, Patrice PERRAT

Absents : Bernard AUJEAN (et son suppléant Stéphane PETIT), Pascale BAVOUZET (et sa suppléante Nathalie JAMET), Nadine BELLUROT, Marc BLANCHET (et son suppléant Renaud CARBONNE), Nolwen FORTUIT, Eric FRESNEAU (et sa suppléante Agnès PERROT), Jean-Yves HUGON, Martine LACOTTE (et sa suppléante Emmanuelle RENAUDAT-GABLIN), Lydie LACOU, Philippe METIVIER, Ludovic REAU (et son suppléant Eric BERGOUGNAN)

Approbation de l'affectation des résultats 2025

Le Comité syndical constate le Compte Financier Unique (CFU) et statue sur l'affectation des résultats 2025.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre, à l'unanimité,

- AFFECTE le résultat excédentaire de fonctionnement 2025 au budget de fonctionnement 2026 soit 131 242,48 euros (compte 002)
- AFFECTE le résultat excédentaire d'investissement 2025 au budget d'investissement 2026 soit 92 427.61 euros (compte 001).

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
Vice-Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Nicolas THOMAS

Le Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Luc DELLA-VALLE

DÉLIBÉRATION

Comité syndical du 11 février 2026

Le Comité Syndical s'est réuni en l'an deux mil vingt-six, le mercredi 11 février 2026 à 17 heures à NIHERNE sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE, après avoir été légalement convoqué le 27 janvier deux mil vingt-six. Était présente ou avait donné pouvoir la majorité des membres en exercice.

Présents : 22 membres présents votants plus 3 pouvoirs, des 37 membres en exercice :
Christian BARON, Martine BOPPER (suppléante de Patrice PERRAT), Régis BLANCHET (pouvoir de Frédérique MERIAUDEAU), Jacques BREUILLAUD, Luc DELLA-VALLE, Catherine DUPONT, Xavier ELBAZ, Jean-Michel FORT, Françoise GUILLAUME (suppléante de Patrice BOIRON), Bernard HUARD DE VERNEUIL, Bruno MARDELLE, Denis MERIGOT (pouvoir de Michel GEORJON et suppléant de Tony IMBERT), Claude NIVET, Sylvie OBOUH-FEGUÉ, Jacky PINCHAULT (suppléant de Gilles CARANTON), Jean PINIER, Christine RENAUDET, Catherine RUET (suppléante de Chantal MONJOINT), Nicolas THOMAS, Christophe VANDAELE (pouvoir de Dany BADET), Bernadette VILLEMONT, Philippe YVON

Excusés : Gil AVÉROUS (et son suppléant Stéphane ZECCHI), Dany BADET (et sa suppléante Chantale VILLIÈRE), Patrice BOIRON, Gilles CARANTON, Michel GEORJON (et son suppléant Rolland VRILLON), Tony IMBERT, Chantal MONJOINT, Frédérique MERIAUDEAU, Patrice PERRAT

Absents : Bernard AUJEAN (et son suppléant Stéphane PETIT), Pascale BAVOUZET (et sa suppléante Nathalie JAMET), Nadine BELLUROT, Marc BLANCHET (et son suppléant Renaud CARBONNE), Nolwen FORTUIT, Eric FRESNEAU (et sa suppléante Agnès PERROT), Jean-Yves HUGON, Martine LACOTTE (et sa suppléante Emmanuelle RENAUDAT-GABLIN), Lydie LACOU, Philippe METIVIER, Ludovic REAU (et son suppléant Eric BERGOUGNAN)

Approbation du Budget Primitif 2026

Après avoir rappelé le contexte financier du syndicat mixte, Monsieur Luc DELLA-VALLE procède à l'examen détaillé des budgets de fonctionnement et d'investissement :

Section de fonctionnement :

Chapitre/ article	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2026
011	CHARGES A CARACTERE GENERALE	367 466.48
012	CHARGES DE PERSONNEL, FRAIS ASSIMILES	325 000.00
042	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	37 882.81
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	24 410.00
66	CHARGES FINANCIÈRES	1 500.00
TOTAL		756 259.29

Chapitre/ article	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2026
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	131 242.48
013	ATTENUATIONS DES CHARGES	900.00
70	PRODUITS DES SERVICES, DOMAINE ET VENTES DIVERSES	16 000.00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	603 451.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	4 665.81
TOTAL		756 259.29

Section d'investissement :

Chapitre/ article	DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2026
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	101 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	30 040.85
TOTAL		131 040.85

Chapitre/ article	RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP 2026
001	RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ	92 427.61
040	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	37 882.81
10	DOTATIONS, FONDS ET RÉSERVES	230.43
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	500.00
TOTAL		131 040.85

Après en avoir délibéré, le Comité syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre, à l'unanimité,
- APPROUVE et ADOPTE le Budget Primitif 2026.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
Vice-Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Nicolas THOMAS

Le Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Luc DELLA-VALLE

DÉLIBÉRATION

Comité syndical du 11 février 2026

Le Comité Syndical s'est réuni en l'an deux mil vingt-six, le mercredi 11 février 2026 à 17 heures à NIHERNE sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE, après avoir été légalement convoqué le 27 janvier deux mil vingt-six. Était présente ou avait donné pouvoir la majorité des membres en exercice.

Présents : 22 membres présents votants plus 3 pouvoirs, des 37 membres en exercice :

Christian BARON, Martine BOPPER (suppléante de Patrice PERRAT), Régis BLANCHET (pouvoir de Frédérique MERIAUDEAU), Jacques BREUILLAUD, Luc DELLA-VALLE, Catherine DUPONT, Xavier ELBAZ, Jean-Michel FORT, Françoise GUILLAUME (suppléante de Patrice BOIRON), Bernard HUARD DE VERNEUIL, Bruno MARDELLE, Denis MERIGOT (pouvoir de Michel GEORJON et suppléant de Tony IMBERT), Claude NIVET, Sylvie OBOUH-FEGUÉ, Jacky PINCHAULT (suppléant de Gilles CARANTON), Jean PINIER, Christine RENAUDET, Catherine RUET (suppléante de Chantal MONJOINT), Nicolas THOMAS, Christophe VANDAELE (pouvoir de Dany BADET), Bernadette VILLEMONT, Philippe YVON

Excusés : Gil AVÉROUS (et son suppléant Stéphane ZECCHI), Dany BADET (et sa suppléante Chantale VILLIÈRE), Patrice BOIRON, Gilles CARANTON, Michel GEORJON (et son suppléant Rolland VRILLON), Tony IMBERT, Chantal MONJOINT, Frédérique MERIAUDEAU, Patrice PERRAT

Absents : Bernard AUJEAN (et son suppléant Stéphane PETIT), Pascale BAVOUZET (et sa suppléante Nathalie JAMET), Nadine BELLUROT, Marc BLANCHET (et son suppléant Renaud CARBONNE), Nolwen FORTUIT, Eric FRESNEAU (et sa suppléante Agnès PERROT), Jean-Yves HUGON, Martine LACOTTE (et sa suppléante Emmanuelle RENAUDAT-GABLIN), Lydie LACOU, Philippe METIVIER, Ludovic REAU (et son suppléant Eric BERGOUGNAN)

Nomenclature M57 : mise en place de la fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement

Depuis le basculement à la nomenclature M57 (développée) le 1^{er} janvier 2024, il est nécessaire de procéder à un certain nombre de décisions préalables à cette mise en application. C'est dans ce cadre que le Syndicat du Pays Castelroussin Val de l'Indre est appelé à définir la politique de fongibilité des crédits pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

En effet, la nomenclature M 57 donne la possibilité pour l'exécutif, si le Comité Syndical l'y a autorisé, de procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de la section.

Cette disposition permet de disposer de plus de souplesse budgétaire puisqu'elle offre au Comité Syndical le pouvoir de déléguer au Président la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de la section concernée.

Cette disposition permettrait notamment d'amender, dès que le besoin apparaîtrait, la répartition des crédits afin de les ajuster au mieux, sans modifier le montant global des sections. Elle permettrait également de réaliser des opérations purement techniques sans attendre.

Dans ce cas, le Président est tenu d'informer le Comité Syndical des mouvements de crédits opérés lors de sa plus proche séance, dans les mêmes conditions que la revue des décisions prises dans le cadre de l'article L2122-22 du CGCT.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre, à l'unanimité, et en complément du vote du Budget Primitif 2026,

- AUTORISE le Président à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) déterminées à l'occasion du budget,
- AUTORISE le Président à signer tous les documents afférents.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
Vice-Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Nicolas THOMAS

Le Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Luc DELLA-VALLE

DÉLIBÉRATION

Comité syndical du 11 février 2026

Le Comité Syndical s'est réuni en l'an deux mil vingt-six, le mercredi 11 février 2026 à 17 heures à NIHERNE sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE, après avoir été légalement convoqué le 27 janvier deux mil vingt-six. Était présente ou avait donné pouvoir la majorité des membres en exercice.

Présents : 22 membres présents votants plus 3 pouvoirs, des 37 membres en exercice :

Christian BARON, Martine BOPPER (suppléante de Patrice PERRAT), Régis BLANCHET (pouvoir de Frédérique MERIAUDEAU), Jacques BREUILLAUD, Luc DELLA-VALLE, Catherine DUPONT, Xavier ELBAZ, Jean-Michel FORT, Françoise GUILLAUME (suppléante de Patrice BOIRON), Bernard HUARD DE VERNEUIL, Bruno MARDELLE, Denis MERIGOT (pouvoir de Michel GEORJON et suppléant de Tony IMBERT), Claude NIVET, Sylvie OBOUH-FEGUÉ, Jacky PINCHAULT (suppléant de Gilles CARANTON), Jean PINIER, Christine RENAUDET, Catherine RUET (suppléante de Chantal MONJOINT), Nicolas THOMAS, Christophe VANDAELE (pouvoir de Dany BADET), Bernadette VILLEMONT, Philippe YVON

Excusés : Gil AVÉROUS (et son suppléant Stéphane ZECCHI), Dany BADET (et sa suppléante Chantale VILLIÈRE), Patrice BOIRON, Gilles CARANTON, Michel GEORJON (et son suppléant Rolland VRILLON), Tony IMBERT, Chantal MONJOINT, Frédérique MERIAUDEAU, Patrice PERRAT

Absents : Bernard AUJEAN (et son suppléant Stéphane PETIT), Pascale BAVOUZET (et sa suppléante Nathalie JAMET), Nadine BELLUROT, Marc BLANCHET (et son suppléant Renaud CARBONNE), Nolwen FORTUIT, Eric FRESNEAU (et sa suppléante Agnès PERROT), Jean-Yves HUGON, Martine LACOTTE (et sa suppléante Emmanuelle RENAUDAT-GABLIN), Lydie LACOU, Philippe METIVIER, Ludovic REAU (et son suppléant Eric BERGOUGNAN)

Approbation du plan de financement du projet d'alternative complémentaire à l'aide alimentaire porté par le Pays Castelroussin Val de l'Indre

Le Comité Syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre a validé, lors de la réunion du 26 mai 2025, le dossier de candidature du PAT du Pays Castelroussin Val de l'Indre concernant la demande de labellisation de niveau 2 « PAT en action ».

La labellisation de niveau 2 du PAT a été accordée fin 2025 au Pays Castelroussin Val de l'Indre pour une durée de cinq ans. Celle-ci s'est accompagnée d'un accord de subvention du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (MASA), afin de permettre la mise en œuvre des actions du PAT, pour un montant global de 111 750 € et pour une durée de trois ans.

Parmi les actions inscrites au PAT, dans le volet relatif à la Démocratie Alimentaire, figure l'expérimentation d'un modèle alternatif complémentaire à l'aide alimentaire dans la poursuite du projet « Mettons fin à la précarité alimentaire en PCVI ».

Afin d'accélérer la mise en œuvre en 2026 du projet d'alternative complémentaire à l'aide alimentaire porté par le Pays Castelroussin Val de l'Indre, il convient de compléter le financement du MASA par une subvention LEADER au titre du programme 2023-2027.

Ce financement permettrait la réalisation des actions suivantes en 2026 :

- Rencontre des acteurs du territoire : aide alimentaire, épiceries sociales et solidaires, agriculture, producteurs, artisans.
- Création d'un plan de communication : supports de communication (papier, réseaux sociaux, vidéos, etc.) et d'évènements.
- Organiser un voyage d'étude pour visiter une expérimentation similaire à celle envisagée
- Création d'un plan d'actions pour la mise en œuvre du projet d'expérimentation
- Création des grilles de conventionnement pour choisir les approvisionnements alimentaires
- Accompagner l'association à la mise en œuvre de sa gouvernance et la rédaction d'un règlement intérieur et d'une charte
- Accompagner à la conception d'un plan de financement prévisionnel pour le projet puis rencontre de financeurs et demandes de financements
- Lancement de l'association via un évènement.

Le plan de financement prévisionnel pour la mise en œuvre en 2026 du projet d'alternative complémentaire à l'aide alimentaire porté par le Pays Castelroussin Val de l'Indre, faisant appel à un prestataire externe (CPIE Brenne-Berry ou un autre prestataire à déterminer), est donc le suivant :

Nature des dépenses	Montant € TTC	FEADER - LEADER	Etat (MASA)	Autofinancement Pays
Prestations de service	17 750 €	66,66 %	23,34 %	10 %
Total de dépenses éligibles	17 750 €	11 833 €	4 142 €	1 775 €

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre, à l'unanimité,

- APPROUVE le plan de financement du projet d'alternative complémentaire à l'aide alimentaire porté par le Pays Castelroussin Val de l'Indre,
- AUTORISE le Président à solliciter le FEADER (programme LEADER) sur la mesure 22 à hauteur de 66,66 % soit 11 833 € en complément de la subvention de l'Etat (MASA) déjà accordée pour ce projet.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
Vice-Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Nicolas THOMAS

Le Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Luc DELLA-VALLE

DÉLIBÉRATION

Comité syndical du 11 février 2026

Le Comité Syndical s'est réuni en l'an deux mil vingt-six, le mercredi 11 février 2026 à 17 heures à NIHERNE sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE, après avoir été légalement convoqué le 27 janvier deux mil vingt-six. Était présente ou avait donné pouvoir la majorité des membres en exercice.

Présents : 22 membres présents votants plus 3 pouvoirs, des 37 membres en exercice :
Christian BARON, Martine BOPPER (suppléante de Patrice PERRAT), Régis BLANCHET (pouvoir de Frédérique MERIAUDEAU), Jacques BREUILLAUD, Luc DELLA-VALLE, Catherine DUPONT, Xavier ELBAZ, Jean-Michel FORT, Françoise GUILLAUME (suppléante de Patrice BOIRON), Bernard HUARD DE VERNEUIL, Bruno MARDELLE, Denis MERIGOT (pouvoir de Michel GEORJON et suppléant de Tony IMBERT), Claude NIVET, Sylvie OBOUH-FEGUÉ, Jacky PINCHAULT (suppléant de Gilles CARANTON), Jean PINIER, Christine RENAUDET, Catherine RUET (suppléante de Chantal MONJOINT), Nicolas THOMAS, Christophe VANDAELE (pouvoir de Dany BADET), Bernadette VILLEMONT, Philippe YVON

Excusés : Gil AVÉROUS (et son suppléant Stéphane ZECCHI), Dany BADET (et sa suppléante Chantale VILLIÈRE), Patrice BOIRON, Gilles CARANTON, Michel GEORJON (et son suppléant Rolland VRILLON), Tony IMBERT, Chantal MONJOINT, Frédérique MERIAUDEAU, Patrice PERRAT

Absents : Bernard AUJEAN (et son suppléant Stéphane PETIT), Pascale BAVOUZET (et sa suppléante Nathalie JAMET), Nadine BELLUROT, Marc BLANCHET (et son suppléant Renaud CARBONNE), Nolwen FORTUIT, Eric FRESNEAU (et sa suppléante Agnès PERROT), Jean-Yves HUGON, Martine LACOTTE (et sa suppléante Emmanuelle RENAUDAT-GABLIN), Lydie LACOU, Philippe METIVIER, Ludovic REAU (et son suppléant Eric BERGOUGNAN)

Approbation du plan de financement de l'opération collective pour la restauration de mares à l'échelle du Pays Castelroussin Val de l'Indre (A vos mares, prêts, restaurez !)

Le Bureau Syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre a validé lors de la réunion du 18 novembre 2025 une nouvelle opération proposée pour la restauration de mares dans le cadre de la Trame verte et bleue, projet intitulé « à vos mares, prêts, restaurez ».

A travers cette proposition de nouvelle opération collective de restauration des mares, le Pays Castelroussin Val de l'Indre souhaite accompagner les collectivités, mais aussi les propriétaires privés, à maintenir leur mare en les aidant à les entretenir et à les restaurer. Le Pays ciblera en priorité les mares présentant un fort enjeu de conservation.

La première année de l'opération se voudra expérimentale. Le Pays visera à accompagner la restauration de trois mares par an. Pour cela les financements du CRST (convention Région – Territoires à l'échelle du Pays), complétés par des financements du programme LEADER, seront mobilisés.

Le plan de financement, pour les volets ingénierie, accompagnement et communication, a été établi pour les deux premières années de l'opération.

Le plan de financement prévisionnel correspondant est donc le suivant :

Nature des dépenses	Montant	Nature des recettes	Montant
Prestations de service (études, suivis, ...)	16 800 €	CRST (28%)	6 200 €
Formation	1 000 €	LEADER (67%)	14 814,67 €
Communication, promotion	1 800 €		
Régie (charges salariales et couts indirects)	2 622 €	Fonds propres (5%)	1 207,33 €
TOTAL	22 222 €		22 222 €

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre, à l'unanimité,

- APPROUVE le plan de financement de l'opération collective pour la restauration de mares à l'échelle du Pays Val de l'Indre (A vos mares, prêts, restaurez !),
- AUTORISE le Président à solliciter les subventions auprès de la Région pour le CRST (convention Région-Territoires) à hauteur de 28% soit 6 200 € ainsi que du FEADER (programme LEADER) sur la mesure 22 à hauteur de 67 % soit 14 814,67 €.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
Vice-Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Nicolas THOMAS

Le Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Luc DELLA-VALLE

DÉLIBÉRATION

Comité syndical du 11 février 2026

Le Comité Syndical s'est réuni en l'an deux mil vingt-six, le mercredi 11 février 2026 à 17 heures à NIHERNE sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE, après avoir été légalement convoqué le 27 janvier deux mil vingt-six. Était présente ou avait donné pouvoir la majorité des membres en exercice.

Présents : 22 membres présents votants plus 3 pouvoirs, des 37 membres en exercice :

Christian BARON, Martine BOPPER (suppléante de Patrice PERRAT), Régis BLANCHET (pouvoir de Frédérique MERIAUDEAU), Jacques BREUILLAUD, Luc DELLA-VALLE, Catherine DUPONT, Xavier ELBAZ, Jean-Michel FORT, Françoise GUILLAUME (suppléante de Patrice BOIRON), Bernard HUARD DE VERNEUIL, Bruno MARDELLE, Denis MERIGOT (pouvoir de Michel GEORJON et suppléant de Tony IMBERT), Claude NIVET, Sylvie OBOUH-FEGUÉ, Jacky PINCHAULT (suppléant de Gilles CARANTON), Jean PINIER, Christine RENAUDET, Catherine RUET (suppléante de Chantal MONJOINT), Nicolas THOMAS, Christophe VANDAELE (pouvoir de Dany BADET), Bernadette VILLEMONT, Philippe YVON

Excusés : Gil AVÉROUS (et son suppléant Stéphane ZECCHI), Dany BADET (et sa suppléante Chantale VILLIÈRE), Patrice BOIRON, Gilles CARANTON, Michel GEORJON (et son suppléant Rolland VRILLON), Tony IMBERT, Chantal MONJOINT, Frédérique MERIAUDEAU, Patrice PERRAT

Absents : Bernard AUJEAN (et son suppléant Stéphane PETIT), Pascale BAVOUZET (et sa suppléante Nathalie JAMET), Nadine BELLUROT, Marc BLANCHET (et son suppléant Renaud CARBONNE), Nolwen FORTUIT, Eric FRESNEAU (et sa suppléante Agnès PERROT), Jean-Yves HUGON, Martine LACOTTE (et sa suppléante Emmanuelle RENAUDAT-GABLIN), Lydie LACOU, Philippe METIVIER, Ludovic REAU (et son suppléant Eric BERGOUGNAN)

Validation de la convention annuelle avec le comité Départemental de Randonnée Pédestre

Le Comité Départemental de Randonnée Pédestre a pour objectif – avec l'appui de son réseau de baliseurs officiels – de veiller à la protection des sentiers, de leur environnement et au bon état du balisage. Il effectue cette mission sur le GR 46.

Comme chaque année, le Comité Départemental de Randonnée Pédestre sollicite les Pays concernés par ce sentier sur le département – au prorata du linéaire – afin d'assurer une homogénéité du balisage. Pour l'année 2026, le montant est proche des années antérieures, le devis sollicité auprès du Pays Castelroussin Val de l'Indre s'élève ainsi à 1 111,24 euros.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre, à l'unanimité,

- APPROUVE et AUTORISE le Président à signer la convention 2026 avec le Comité Départemental de Randonnée Pédestre et à passer l'écriture en dépense de fonctionnement à l'article 61558 « autres biens mobiliers ».

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
Vice-Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Le Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Nicolas THOMAS

Luc DELLA-VALLE